

# LE BILAN DES DEUXIÈMES RENCONTRES NATURALISTES DE HAUTE-SAVOIE : SPORT & BIODIVERSITÉ



**2ÈMES RENCONTRES  
NATURALISTES DE  
HAUTE-SAVOIE**

**19 novembre 2016  
Le Majestic - Chamonix**

Photos : J.Maupoint, J.Bisetti

**LPO**  
AGIR pour la  
BIODIVERSITÉ  
HAUTE-SAVOIE

haute savoie  
le Département

chamonix  
MONT-BLANC

ELDER

FDB

# SOMMAIRE

## Compte-rendu des 2<sup>èmes</sup> rencontres naturalistes de Haute-Savoie

### Comment les sportifs de montagne peuvent-ils contribuer à la préservation de la faune sauvage ?

1. DEROULEMENT DE LA JOURNEE	1
LE PROGRAMME	2
LES RESUMES DES INTERVENTIONS	3
2. BILAN DE LA FREQUENTATION	8
3. COMMUNICATION	9
4. REVUE DE PRESSE	11
5. ORGANISATION	11
6. L'ESPACE D'ECHANGES	11
7. LES PARTENAIRES	12

## 1. Déroulement de la journée

La Haute-Savoie est un territoire de grands enjeux écologiques, mais également le 1<sup>er</sup> département français en sites potentiels de pratiques sportives et de diverses activités montagnardes. Pour cette deuxième édition des rencontres naturalistes de Haute-Savoie, nous avons voulu favoriser les échanges entre naturalistes et pratiquants de sports de nature. L'enjeu est d'assurer la conservation des populations des espèces de montagne, tout en apportant des connaissances sur la biodiversité aux adeptes des sommets alpins.

La journée du samedi 19 novembre 2016 fut organisée dans la salle Le Majestic à Chamonix et animée par Jean-Jacques Fresko, de l'Agence Nature, journaliste et rédacteur en chef de Terre Sauvage. Elle a voulu répondre à deux besoins :

- Pour les utilisateurs de la montagne, de pouvoir visualiser les secteurs problématiques afin d'adopter les bonnes pratiques, sensibiliser leurs collègues ou clients, donc de leur apporter des informations fiables et compréhensibles ;
- D'organiser une sensibilisation en amont des activités, en touchant prioritairement les fédérations sportives, pour leur rôle de création et de définition d'outils de formation et de communication autour des sports de nature.

Cette manifestation a donc eu pour but d'établir un dialogue de qualité, afin d'aboutir *in fine* à la co-construction d'outils de sensibilisation et d'information du public, spécifiques à la préservation de la biodiversité.



Table ronde autour de la présentation du projet Biodiv'sports de montagne (LPO38)



Nous avons eu l'honneur de recevoir Aurore Termoz, conseillère départementale du canton du Mont-Blanc et 1<sup>ère</sup> adjointe au Maire de Chamonix qui a rappelé l'engagement du Département de la Haute-Savoie, au travers

de son nouveau Schéma Départemental des Espaces Naturels Sensibles, vis-à-vis des démarches de conciliation des usages et des actions de sensibilisation de publics spécifiques, tels les pratiquants des activités de pleine nature, aux enjeux de biodiversité à l'échelle des territoires haut-savoyards.

Eric Fournier, Maire de Chamonix, président de la communauté de communes de la vallée de Chamonix-Mont-Blanc et vice-président du Conseil Régional en charge de l'environnement, a rappelé son intérêt, en tant qu'élu local, à soutenir ce type de rencontre sur un territoire à la convergence de ces enjeux.

Ensuite, plusieurs intervenants ont présenté leurs travaux, point de vue et outils organisés en trois volets : un premier « présentation de la thématique et des enjeux pour tous », un second « retours d'expérience » et enfin le dernier « outils d'échange ». Ces trois chapitres ont été entremêlés de sessions de questions/réponses faisant intervenir tous les participants à ces rencontres. Enfin, une table ronde « comment construire l'avenir ensemble ? » a clôturé cette journée d'échanges 'Sport & Biodiversité'.

Un espace était également dédié au stand LPO 74 et à l'exposition d'affiches.



## Le programme

8h45 à 9h15 : Accueil des participants

9h15 : Ouverture des Deuxièmes Rencontres Naturalistes

Témoignage vidéo d'Olivier Laugero, ornithologue et parapentiste, alias « zeitoun »

En présence de Marie-Paule De Thiersant, LPO Rhône-Alpes et d'Aurore Termoz, conseillère départementale du canton du Mont-Blanc, de Jean-Pierre Matérac, Président de la LPO74

10h : « **Présentation de la thématique et des enjeux pour tous** »

- De l'usage des zones à enjeux pour les activités sportives de pleine nature et la biodiversité : une approche par la cartographie des territoires. Émilie Crouzat – Laboratoire d'Écologie Alpine de Grenoble (LECA/CNRS)
- Évolution des pratiques des sports de pleine nature en lien avec la prise en compte des enjeux naturalistes. Clémence Perrin-Malterre – Laboratoire EDYTEM, Pôle Montagne Université de Savoie

10h40 : QUESTIONS / REPONSES

## 11h : « **Retours d'expérience** »

- Les chauves-souris : un lien entre les naturalistes et les spéléologues. Christophe Lavorel – Président du spéléo club d'Annemasse (74)
- Schéma cohérence vol libre. Pascal Erba, PNR Massif des Bauges et Philippe Roéa, président du club les Pieds tendres, organisateur de la Coupe du Monde parapente Cœur de Savoie
- Grand tétras et forêts d'altitude ou comment concilier pratiques hivernales et environnement. Léo Poudré – PNR Haut Jura

## 12h : QUESTIONS / REPONSES

## 12h30-14h : Repas

## 14h : « **Outils d'échanges** »

- Guide de l'organisateur de manifestations sportives en espaces naturels, enjeux environnementaux en Haute-Savoie. Céline Michaux – ASTERS CEN Haute-Savoie
- Sensibilisation des pratiquants au dérangement de la faune. Igor Frey – AEM
- Commission escalade N2000 Bargy. Marion Rivollet - référente du pôle « milieux naturels » au SM3A (Syndicat d'Aménagement de l'Arve et de ses Affluents) et Marc Chuard – maire du Petit-Bornand et vice-président de la Communauté de Communes Faucigny-Glières

## 15h : QUESTIONS / REPONSES

16h : Table ronde « **Comment construire l'avenir ensemble ?** », échanges et débats autour du projet Biodiv'sports de montagne

17h-17h30 : Conclusion de ces 2<sup>èmes</sup> Rencontres Naturalistes de Haute-Savoie.

Jean-Pierre Matérac, président de la LPO74

## Les résumés des interventions

De l'usage des zones à enjeux pour les activités sportives de pleine nature et la biodiversité :  
une approche par la cartographie des territoires.

Émilie Crouzat - Laboratoire d'Écologie Alpine de Grenoble (LECA - CNRS)

[emiliécrouzat@gmail.com](mailto:emiliécrouzat@gmail.com)



Les activités sportives de pleine nature se déroulent dans des espaces qui peuvent présenter des enjeux forts pour la faune et la flore, ce qui crée de nombreuses occasions de synergies et de conflits quant aux usages de ces territoires.

Pour mieux comprendre et gérer les interactions entre pratiquants sportifs et biodiversité, il est utile d'identifier leurs zones d'intérêt respectives puis de mettre en évidence les espaces à enjeux conjoints. Dans cette optique, une approche de modélisation et de cartographie est proposée par le Laboratoire d'Écologie Alpine de Grenoble et illustrée par leurs travaux récents sur différents territoires alpins.

En combinant différents indicateurs liés aux caractéristiques des milieux (naturalité, accessibilité...) et aux pratiques récréatives actuelles, il est possible de cartographier le degré d'attractivité des milieux vis-à-vis des activités sportives de pleine nature. Ainsi, on peut mettre en évidence des 'points chauds', très favorables aux activités sportives et des 'points froids', ignorés par les pratiquants et peu propices à leurs activités.

Une approche comparable peut être menée pour la biodiversité, sur la base des résultats d'inventaire et par l'identification des habitats favorables à la faune et la flore en fonction de leurs caractéristiques écologiques. De manière générale, sur un ensemble large d'espèces (mammifères par exemple) ou de manière spécifique sur une sélection d'espèces d'intérêt (biodiversité emblématique ou menacée par exemple), on peut alors localiser les zones à enjeux pour le maintien et la préservation de ces populations.

Le croisement des informations sur les caractéristiques naturalistes et récréatives des territoires permet d'améliorer les connaissances sur les 'points chauds' et 'froids' combinés pour ces deux enjeux. De tels résultats peuvent ainsi être partagés et appropriés par des groupes d'acteurs aux attentes et perspectives variées, dans l'optique d'une mise en débat et d'une réflexion commune sur les usages actuels et futurs des territoires.

Évolution des pratiques des sports de pleine nature en lien avec la prise en compte des enjeux naturalistes.  
Clémence Perrin-Malterre - Laboratoire EDYTEM, Université Savoie Mont-Blanc

En France, les enquêtes menées auprès de la population sur les pratiques sportives montrent un engouement pour les sports de nature. Avec la recherche de bien-être et la convivialité, le contact avec le milieu naturel apparaît comme l'un des motifs de pratique les plus cités.

Dans le cadre de cette intervention, l'évolution des sports de nature à travers une approche socio-culturelle a été retracée dans un premier temps. Celle-ci permet notamment de comprendre l'évolution des représentations du milieu naturel par les pratiquants. Dans un deuxième temps, les résultats d'une enquête menée dans le massif des Bauges auprès des randonneurs hivernaux et estivaux dans le cadre d'un projet de recherche interdisciplinaire sur les interactions entre pratiquants de sports de nature et faune sauvage ont été présentés. Cette enquête apporte des éléments sur la perception du milieu montagnard et de la faune sauvage par les pratiquants, ainsi que sur la perception de l'impact de leur présence sur le milieu (notamment en termes de dérangement de la faune).



Les chauves-souris : un lien entre les naturalistes et les spéléologues.  
Christophe Lavorel – Président du spéléo club d'Annemasse (74)  
[scasse@cds74.org](mailto:scasse@cds74.org) / [chrlavorel@gmail.com](mailto:chrlavorel@gmail.com)



Il est randonneur, grimpeur, alpiniste depuis quasiment toujours mais spéléologue que depuis 2009. S'il est devenu spéléo, c'est surtout, au départ par curiosité car c'est un milieu naturel qu'il ne connaissait peu et qu'il avait envie de découvrir... le virus de l'exploration a fait le reste puis, par la suite l'aspect bio-spéléo est devenu un de ses objectif principaux.

Christophe nous a décrit les intérêts d'une collaboration entre naturalisme et spéléologie. Grâce aux partages de connaissances, les spéléologues connaissent mieux les sources de dérangement des espèces et participent à la protection. Ils s'intéressent, s'investissent et trouvent notamment un objectif moins exigeant que l'exploration, s'accordant plus avec l'esprit familial et permettant aussi d'avertir les enfants. D'un autre côté, les spéléos ont la connaissance du terrain et vont souvent sous terre, l'occasion de faire des rencontres intéressantes... Les nombreuses observations peuvent alors être valorisées. Finalement, les scientifiques sont moins enclins à interdire l'accès aux cavités et surtout, ils sollicitent l'avis des spéléologues. Il a enfin fait un bilan des observations effectuées à Megevette et à la Diau en présentant les différentes espèces de chauve-souris haute-savoyardes.

## Schéma cohérence vol libre.

Pascal Erba, PNR Massif des Bauges [p.erba@parcdesbauges.com](mailto:p.erba@parcdesbauges.com) et Philippe Roéa, président du club les Pieds tendres, organisateur de la Coupe du Monde parapente Cœur de Savoie

Les schémas de cohérence des activités de pleine nature ont pour but le développement raisonné de ces pratiques permettant de générer des retombées économiques sur le massif tout en prenant en compte le respect et la protection de l'environnement.

Le massif des Bauges est l'un des grands terrains de jeu pour le vol libre, mais également un territoire de nidification des rapaces rupestres (aigle royal, faucon pèlerin). C'est ainsi qu'en 2009, le schéma de cohérence vol libre / vol à voile a vu le jour à l'initiative du Parc des Bauges.

Espace de discussion et d'échange entre les naturalistes et les pratiquants, ce schéma vise à informer et sensibiliser les pratiquants à travers les clubs : connaissance des rapaces, connaissances des enjeux, réalisation d'observations communes. L'objectif est d'éveiller la conscience collective chez les pratiquants afin d'éviter de passer par la voie réglementaire (interdiction de survol).



Ainsi progressivement au fil des années, l'appropriation des enjeux naturalistes a progressé au sein des pratiquants, clubs et les organisateurs de manifestation intègrent systématiquement les bulles de quiétude visant à préserver les sites de nidification des rapaces rupestres, comme zones d'exclusion.

Aujourd'hui, ce travail porte ses fruits, et lors de la révision de la réglementation sur la RNCFS des Bauges, une cohérence entre enjeux naturalistes et pratique du vol libre a permis de définir un zonage cohérent pour tous. Quand concertation rythme avec réglementation.

## Grand tétras et forêts d'altitude ou comment concilier pratiques hivernales et environnement.

Léo Poudré – PNR Haut Jura



Depuis sa création, le Parc naturel régional du Haut-Jura œuvre en faveur de la conciliation des usages en milieu naturel et d'une meilleure connaissance et compréhension, par les pratiquants d'activités de pleine nature, des enjeux de préservation de la biodiversité et des autres activités (agriculture, sylviculture...). Cette problématique se pose de façon particulièrement importante sur les forêts d'altitude qui accueillent l'emblématique grand tétras, dont tout le monde parle, que chacun doit prendre en compte dans sa pratique et pour lequel ont été mises en place des mesures réglementaires mais que l'on ne voit jamais... L'espèce est ainsi paradoxalement à la fois le symbole de la diversité biologique du Haut-Jura mais également le symbole de la crispation des acteurs économiques, en particulier liés au tourisme hivernal, ces mêmes forêts accueillant des sites de pratiques nordiques particulièrement importants dans un contexte de changement climatique. Le Parc a donc de longue date expérimenté plusieurs outils d'accompagnement de ces enjeux avec toujours comme objectif de concilier activités et biodiversité.

Plus récemment, il s'est orienté sur le développement de moyens permettant d'aller à la rencontre des pratiquants et organisateurs : maraudage, accompagnements personnalisés des porteurs de projets, clips vidéo, programme « Quiétude attitude »...

Depuis près de 30 ans d'expérience, le Parc du haut-Jura tire un enseignement principal : si globalement la conciliation des usages se fait de façon plus sereine, rien n'est jamais acquis. Les pratiques, les Hommes, les enjeux économiques et écologiques évoluent ; l'animation et l'adaptation des outils doivent être permanentes.

Guide de l'organisateur de manifestations sportives en espaces naturels,  
enjeux environnementaux en Haute-Savoie.

Céline Michaux – ASTERS CEN Haute-Savoie

[celine.michaux@asters.asso.fr](mailto:celine.michaux@asters.asso.fr)

Les réserves naturelles de Haute-Savoie sont aujourd'hui de plus en plus fréquentées par diverses pratiques sportives et à toutes les périodes de l'année. C'est par son rôle de gestionnaire qu'ASTERS doit mettre en place des actions spécifiques visant à concilier les pratiques sportives et la préservation des milieux naturels. Le but est de répondre aux objectifs fixés dans les plans de gestion : réduire les impacts de ces activités sur les milieux et les espèces.



Les manifestations sportives peuvent engendrer des impacts sur les milieux naturels et les espèces en fonction de la date, du nombre de concurrents, de la météo, etc. Certains peuvent être évités ou limités si, en amont, ils sont identifiés par l'organisateur lors de la concertation avec les acteurs du territoire. L'anticipation reste le moyen le plus simple de prévenir ou de limiter un impact.

Alors comment concilier pratiques sportives et préservation de la faune ? Principalement en encadrant les pratiques sportives en espaces naturels protégés, en déployant des actions afin de préserver les milieux et les espèces emblématiques de nos montagnes et aussi en encourageant des pratiques durables et responsables.

Sensibilisation des pratiquants au dérangement de la faune.

Igor Frey – AEM

[igorfrey.aem@gmail.com](mailto:igorfrey.aem@gmail.com)



Formateur en milieu naturel pour différents cursus : AMM, BTS GPN, DEUST APN, lycée Horticole/Agricole et créateur de la structure Sempervirens qui est spécialisée dans les conflits d'usages entre activités de pleine nature et le milieu naturel et/ou le territoire.

La démocratisation des activités de pleine nature en hiver, ainsi que la modification des pratiques font naître de nouveaux enjeux. Depuis de nombreuses années, des moyens ont été mis en place pour essayer de limiter la perturbation (zones de défens, panneaux et campagnes d'information, etc.). Le réel problème qui subsiste est d'arriver à impliquer les pratiquants "non naturalistes" dans cette démarche de cohabitation plus harmonieuse. Pour ce faire, l'idée réside dans le fait d'essayer de s'affranchir du contexte d'interdiction et de culpabilisation systématique, et par ailleurs d'essayer de rendre les pratiquants acteurs de cette démarche en les rendant autonomes dans leur analyse du risque et des secteurs à enjeu. Quelques idées d'outils et de méthodes existent et ont démontré leur pertinence...

Après 5 ans de travail sur la problématique de dérangement de la faune en hiver par les activités sportives hivernales, Igor développe chaque année, au travers de Sempervirens, une campagne hivernale de sensibilisation sur l'impact des activités de pleine nature sur la faune. En partenariat avec différents acteurs (Conseils Départementaux, Parcs naturels régionaux, Clubs de pratiquants, etc.) il met en place plusieurs

actions : maraudage, conception d'outils pédagogiques, conférences, formation des professionnels, films de sensibilisation...

Plus particulièrement, il a notamment développé une échelle de perturbation de la faune en hiver qui permet, au même titre que l'échelle avalanche, de donner un "niveau de risque" sur la vulnérabilité de la faune sauvage sur une journée et de mettre un curseur sur le risque d'impact sur les animaux de montagne en cas de dérangement. Cette échelle prend en compte plusieurs facteurs climatiques, de conditions du milieu, et de comportement écologique pour proposer des conseils de pratique à mettre en place sur ses sorties en ski ou en raquettes.

#### Commission escalade N2000 Bargy.

Marion Rivollet - référente du pôle « milieux naturels » au SM3A (Syndicat d'Aménagement de l'Arve et de ses Affluents) [mrivollet@sm3a.com](mailto:mrivollet@sm3a.com) et Marc Chuard – maire du Petit-Bornand et vice-président de la Communauté de Communes Faucigny-Glières

La commission « ouverture de voies d'escalade » a été créée lors de l'élaboration du Document d'objectif du site Natura 2000 du Massif du Bargy en 2012.

Elle se veut un espace de dialogue entre grimpeurs, acteurs de l'environnement et pouvoirs publics pour minimiser l'impact des ouvertures de voies d'escalade sur la faune et la flore. Ainsi, son objectif est d'encadrer le développement de projets pour éviter que des fréquentations n'entraînent un dérangement pouvant faire échouer la reproduction ou compromettre la survie d'espèces déjà fragiles à l'échelle du site ou à l'échelle alpine. Néanmoins, il ne s'agit en aucun cas de bloquer toute l'activité d'escalade et toute ouverture de voies nouvelles. La commission a donc la tâche de déterminer quels projets seront autorisés et quels aménagements pourront être demandés et peut, au besoin, donner un avis négatif sur certains projets qui semblent incompatibles avec la préservation des espèces. Cette commission peut statuer sur des projets d'ouverture de voies d'escalade mais aussi de via ferrata, via corda ou encore de Highline. Par ailleurs, si le propriétaire oppose son veto au projet la commission ne rend pas d'avis (elle peut néanmoins proposer au propriétaire une réunion plénière pour expliciter le projet et lever les éventuelles ambiguïtés).



Concrètement, lorsqu'un projet émerge, la commission intervient en différentes étapes successives. Le projet est présenté en commission, d'abord de manière dématérialisée dans un premier temps puis, au besoin, en commission plénière. Divers aspects sont examinés, du tracé de la voie aux accès et sorties, en passant par la nature et la période des travaux, la communication prévue autour du projet... La commission rend un avis (autorisation, refus, demande d'aménagement du projet) uniquement sur l'aspect environnemental.

Trois catégories d'acteurs siègent dans cette commission, représentant chacun un tiers des voix : les grimpeurs, les acteurs de la protection de l'environnement, les autres acteurs locaux concernés (pouvoirs publics en particulier). Les règles qui fixent le fonctionnement de la commission sont résumées dans une brochure. On y retrouve ainsi : les modalités de quorum, de scrutin et la démarche à suivre en cas d'absence d'un membre lors d'une commission...

Dans la vie de la commission, l'interdiction de projets devrait être un cas très particulier. Bien souvent, le projet demande, lorsqu'il y a des enjeux, non pas une interdiction stricte mais des aménagements qui peuvent être de diverses natures ; par exemple : création de sentes et balisage des accès à la voie, accès uniquement par le haut ou par le bas, fréquentation de la voie uniquement sur certaines périodes non sensibles, travaux d'ouverture en dehors des périodes de reproduction et d'hivernage, communication d'infos naturalistes...

Dans le cadre de Natura 2000, cette commission a été mise en place pour être une alternative à l'évaluation des incidences (cette démarche est toujours en attente de validation ministérielle). Si elle a été créée pour le site du Natura 2000 du Bargy, le concept de cette commission peut néanmoins être exporté à d'autres sites. Dans ce cas, il sera nécessaire d'harmoniser cette démarche à vaste échelle. Se pose la question de l'animation globale de la démarche par un acteur qui reste à définir. Les retours d'expériences constatés sur ce dernier point montrent que plus cet animateur est « neutre » dans le jeu des acteurs, mieux fonctionnera l'espace de dialogue.

« Comment construire l'avenir ensemble ? »  
Présentation du projet Biodiv'sports de montagne  
Adrien Lambert – LPO38  
[adrien.lambert@lpo.fr](mailto:adrien.lambert@lpo.fr)



La diversification des activités de pleine nature s'accompagne d'une modification du profil des pratiquants.

À des populations locales ou de touristes initiés, connaisseurs à la fois des risques et de la fragilité de la montagne, aux pratiques généralement encadrées par des professionnels (guides, accompagnateurs), s'ajoute aujourd'hui un public croissant en recherche de sensations et de performances, dont la culture montagnarde est limitée et dont la motivation n'inclut pas d'emblée la découverte ou le respect des milieux naturels.

Ces nouveaux publics ont un accès facile à du matériel performant et progressent souvent dans leurs pratiques en dehors de tout encadrement professionnel. Leurs sources d'information sur la montagne et ses conditions d'accès sont aujourd'hui centrées sur les réseaux sociaux et les communautés d'intérêts, qui ont fait émerger de nouveaux médias tels que [camptocamp.org](http://camptocamp.org) ou [skitour.fr](http://skitour.fr) pour n'en citer que deux.

La maîtrise des impacts de ces pratiques sportives sur la biodiversité dépend essentiellement des sportifs eux-mêmes. Si des initiatives se développent pour mettre en relation les pratiquants de sports de montagne et les acteurs de la préservation de l'environnement, il n'existe encore pas d'outil d'information permettant de centraliser les données naturalistes et de les coupler avec les pratiques sportives de montagne.

Le projet « Biodiv'sports de montagne » vise à mettre en relation les pratiquants de sports de montagne et les acteurs de la préservation de l'environnement. L'objectif est de créer un outil cartographique collaboratif qui mettra à disposition des sites et applications spécialisés dans la recherche d'itinéraire lié à des usages de la montagne, des zones de sensibilité de la faune en regard de ces pratiques.

Ces zones de sensibilité seront le fruit d'une concertation entre sportifs, fédération, club et naturalistes, experts ou gestionnaires d'espaces.

**N.B : le diaporama complet des interventions sera mis à disposition dans un document numérique**

## 2. Bilan de la fréquentation

Sur l'ensemble de la journée, plus d'une centaine de personnes ont assisté aux deuxièmes rencontres naturalistes de Haute-Savoie.



Photos : Julia Peyrottes



Photos : Thibault Goutin

Avaient été invités :

- les élus,
- les techniciens en charge de l'environnement,
- les représentants de l'état en charge des missions transversales aux questions de biodiversité,
- les professionnels de la nature (associations naturalistes, conservatoires d'espaces naturels),
- les représentants du monde sportif (pratiquants, fédérations),
- les adhérents de la LPO Haute-Savoie et Rhône-Alpes,
- le grand public.

La journée du samedi a permis d'attirer plus de monde que lors des rencontres de l'année dernière qui s'étaient déroulées un vendredi, restreignant les participants aux professionnels et invités eux-mêmes ; même si d'autres événements sportifs organisés ce même week-end ont mobilisé le public par ailleurs.

Nous remercions encore les intervenants ayant répondu à l'appel :

- Jean-Jacques Fresko, de l'Agence Nature
- Émilie Crouzat, LECA/CNRS
- Clémence Perrin-Malterre, Université Savoie
- Pascal Erba, PNR du massif des Bauges
- Philippe Roéa, FFVL parapente Les Pieds Tendres
- Céline Michaux, Asters
- Léo Poudré, PNR du massif du Jura
- Igor Frey, AEM
- Marion Rivollet, SM3A et ex-CCFG
- Marc Chuard, maire du Petit-Bornand et président COPIL N2000
- Adrien Lambert, LPO38
- Kostia Charra, Mountain Bikers Foundation

Yves Paccalet, souffrant, a dû décliner le jour même de l'évènement.

### 3. Communication

Différents médias (affiches, flyers, cartons d'invitation, programmes) ont été utilisés pour diverses actions de communication :



- via le site de la LPO74 ([haute-savoie.lpo.fr](http://haute-savoie.lpo.fr)), notre agenda en ligne, les newsletters, réseaux sociaux
- mailing d'information aux adhérents et invités
- la LPO France a également relayé l'événement, ainsi que :
- l'association Cyclamen 74 ([www.cyclamen74.org](http://www.cyclamen74.org))
- la revue Nature et Patrimoine en Haute-Savoie par le réseau Empreintes
- Ornithomedia ([www.ornithomedia.com](http://www.ornithomedia.com))
- le Club Alpin Français d'Annecy ([www.cafannecy.fr](http://www.cafannecy.fr))
- ActuMontagne ([www.actumontagne.com](http://www.actumontagne.com))

## 2èmes Rencontres naturalistes de Haute-Savoie

26/10/2016 - 17:28

La LPO Haute-Savoie (Ligue pour les oiseaux) organise la deuxième édition des Rencontres naturalistes de Haute-Savoie le 19 novembre prochain au Majestic, à Chamonix-Mont-Blanc. Le thème : pratiques sportives et biodiversité ou comment les pratiquants d'activités de pleine nature peuvent devenir des acteurs de la protection de la faune sauvage. Avec des retours d'expérience comme celle autour des chauves-souris, associant naturalistes et spéléologues ou celle menée par le PNR des Bauges avec le club de vol libre les Pieds tendres. Le programme complet [ici](#)

- le Pôle ressources national des sports de nature ([www.sportsdenature.gouv.fr](http://www.sportsdenature.gouv.fr))
- Savoie Mont Blanc ([www.savoie-mont-blanc.com](http://www.savoie-mont-blanc.com))
- la FF Randonnée ([haute-savoie.ffrandonnee.fr](http://haute-savoie.ffrandonnee.fr))
- la FF Clubs Alpains et de Montagne ([www.ffcam.fr](http://www.ffcam.fr))
- le Dauphiné libéré

## Sport de nature et biodiversité aux 2es Rencontres naturalistes

Les deuxièmes Rencontres naturalistes de Haute-Savoie se tiendront à Chamonix samedi 19 novembre, sur le thème "Sports de nature et biodiversité".

le 09/11/2016 à 06:00

- les panneaux numériques dans la commune de Chamonix, ainsi que le site de l'office du tourisme
- affichage sur le Mountain Store Quechua de Sallanches-Passy
- distribution d'affiches dans les magasins de sport de la région

#### 4. Revue de presse

Aucun article n'est paru à ce jour et à notre connaissance a posteriori de l'événement.

#### 5. Organisation

L'organisation de ces deuxièmes rencontres s'est appuyée sur un comité d'organisation constitué d'administrateurs et salariés de la LPO ainsi que de la commission animation de la LPO, en charge du programme des activités et manifestations de l'association. C'est un collectif d'une quinzaine de personnes qui a piloté l'élaboration de la journée composé de salariés et de bénévoles.

La préparation de la logistique et les démarches administratives ont été menées par les référents salariés appuyés par les bénévoles.

L'organisation de la journée du 19 novembre a été réalisée par plus de 20 bénévoles de la LPO et 5 salariés.

Cette importante logistique a permis d'accueillir le public durant l'évènement, de cadrer les communications et les interventions, d'organiser le repas et les pauses, d'installer les expositions et l'espace associatif, de gérer les locaux, ...

Elle a réellement créé les conditions pour le sérieux de la manifestation et pour la convivialité et l'échange attendus en « off » des conférences.

#### 6. L'espace d'échanges

Des panneaux derrière l'auditorium ont permis de créer un espace d'exposition et d'échanges lors des temps de pause. Des affiches sur le thème du partage de la montagne ainsi que sur la protection de la faune sauvage y ont été exposées. L'espace associatif (stand, communication) ainsi que le buffet faisaient également parti de cet espace permettant aussi les échanges hors interventions.



Photos : Julia Peyrottes et Thibault Goutin

## 7. Les partenaires

Cet événement a bénéficié du soutien de : La Ville de Chamonix, Le Ministère de l'Environnement, de l'Energie et de la Mer (via Sophie Dion, député du Mont-Blanc), le Conseil Départemental de la Haute-Savoie, Eider et le Fonds de Dotation pour la Biodiversité.

